

EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux

Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification simplifiée du PLU de Saint Alban de Montbel

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :

Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Sans objet
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable

Qui est la personne publique responsable ?	Monsieur le Maire, Pierre Duperchy
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	257 rue François Cachoud, 73610 Saint Alban de Montbel 04 79 36 02 14 Personnes ressources : Thomas Lefrancq urbanisme@stalbandemontbel.fr Claudine Bonilla, écologue urbaniste, c.bonilla@atelierbda.fr 06 70 13 74 32

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	Le SCOT de l'Avant pays Savoyard a été approuvé le 30 juin 2015. (une révision simplifiée en 2023)

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	<p>Saint Alban de Montbel est couvert par un PLU approuvé le 19 juin 2023, avec évaluation environnementale</p> <p>Le projet concerne une modification simplifiée du PLU pour créer un sous-zonage Aré1, de la zone Aré (zone Agricole dans un réservoir de biodiversité (extrait du plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution dans la notice explicative p 15 en pièce jointe), avec un règlement permettant à une entreprise horticole d'évoluer et se restructurer dans son emprise par des installations légères et démontables.</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	681 habitants en 2021
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	455 hectares
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Environ 8300 m ²
<p>Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles.</p> <p>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</p>	<p>Surface des espaces naturels, classés N : 266,3 ha dont 168 ha réservoir de biodiversité Nré 27,6 ha en corridor biologique Nco</p> <p>Surface des espaces agricoles, classés A : 144,7 ha dont 29,3 ha en Aco (corridors biologique), 16,5 ha en Aré (réservoir de biodiversité) et 32,5 ha Ap (paysage)</p> <p>Surface des espaces urbanisés : classés U : 43,7 ha dont 4 ha pour l'économie</p> <p>Et surface à urbaniser : classée AU : 0,6 ha</p>

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?
<p>Annexe à joindre : pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)</p> <p>Voir le PADD, zonage et règlement en pièces jointes</p>

3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?
<p>Annexe à joindre : délibération engageant la procédure</p> <p>La modification simplifiée du PLU consiste à créer un sous-zonage Aré1, de la zone Aré (zone Agricole dans un réservoir de biodiversité pour permettre l'installation uniquement de structures légères et démontables. L'entreprise horticole existante depuis plus de 3 décennies envisage d'installer un nouveau tunnel agricole de 500 m² en plus de 4000 m² existantes notamment, pour répondre à la demande de clients, et de faciliter les manutentions de plants produits sur place, d'économiser du temps par la restructuration des 3 petits tunnels en un grand.</p>

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?		
Oui	Non	Pas de création d'UTN

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?			
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/#v=map43;i=zone_mont.zone_mont;l=fr;z=-734374,6551069,1960844,1399270		X	Remarque : la commune est en loi Montagne. Mais le site est déjà urbanisé puisqu'il se trouve au sein de la zone d'activités de la Gagère et aucune extension d'un éventuel aménagement n'est prévue
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/Sélection du zonage « Loi Littoral »		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/		X	
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...			La commune de Saint Alban de Montbel appartient au SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard approuvé en 2015

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone
<p>Le projet de modification simplifiée La zone d'activités de La Gagère est située à l'Ouest de la commune, entre la route départementale qui la dessert et le lac d'Aiguelette. Elle comprend actuellement cinq ou six activités économiques dont l'entreprise d'horticulture. Il s'agit d'une entreprise dynamique qui existe depuis 1989, reprise en 2020 par Jules François et Alexandre Poupard, avec deux entités juridiques, dont ils sont les deux associés et dirigeants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Société civile d'exploitation agricole pour la partie production horticole. Elle est propriétaire des tunnels de production non chauffés. - Une Société par actions simplifiée pour la partie commerciale de vente de végétaux, jardinerie, décoration intérieure et extérieure, conception d'aménagement paysager et d'une serre de production, chauffée. <p>Cette société est locataire des constructions situées à l'amont, qui sont encore la propriété de Thierry François, créateur d'entreprise familiale en 1989.</p> <p>L'entreprise d'horticulture souhaite se restructurer avec l'implantation d'un tunnel supplémentaire de 500 m² (4000 m² actuellement en 1 grand tunnel et 3 petits) et d'un abri contre la pluie pour le matériel, notamment les engins.</p> <p>Le PLU en vigueur n'a pas étudié et pris en compte les projets de restructuration et d'amélioration de l'entreprise à court terme, alors que le tunnel se trouverait classé en zone Aré (repérage réservoir de biodiversité Natura 2000). Le règlement y interdit toute installation.</p>

4.1 Présentation de votre projet

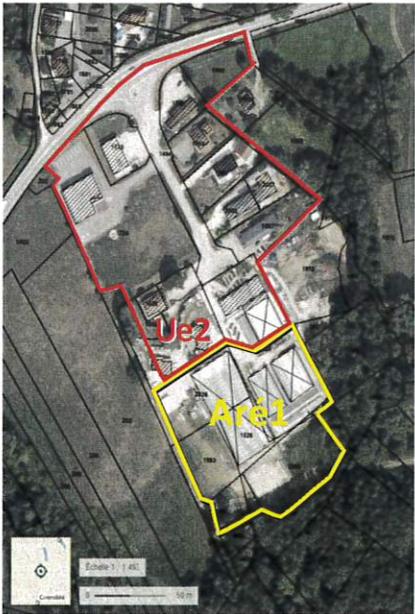
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	
Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre	

Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :

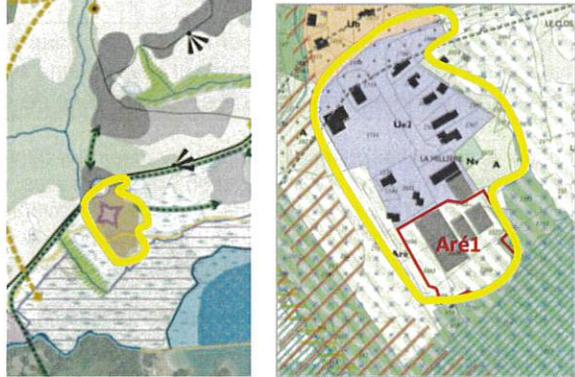
1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension
2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs
3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant
4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation
5. les objectifs de densité
6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN

4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :

Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	<p>Le site se trouve dans l'une des deux zones d'activités de la commune, la Gagère. Celle-ci est identifiée au SCOT, comme zone d'activités à vocation mixte d'enjeu local, avec un potentiel de développement. La zone d'activité de la Gagère couvre environ 2,3 ha, sans l'extension coté Ouest envisagée par le SCOT, d'une surface de 1,25 ha.</p>  <p>Zone de la Gagère Hors position</p> <p>Zone d'activités SCOT Zone d'activités Parcelles de développement 1-2</p> <p>Zone d'activités de la Gagère : vocation mixte d'enjeu local avec potentiel de</p>
---------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	<p>Concernant les surfaces de la zone d'activités de la Gagère :</p> <ul style="list-style-type: none">- La zone d'activité de la Gagère couvre environ 2,3 ha <p>Total des surfaces de la zone Ue du PLU : 4 ha</p> <ul style="list-style-type: none">- extension de 1,25 ha, coté Ouest envisagée par le SCOT, d'une surface de non repris dans le PLU.- surface de la zone Aré1 inconstructible prévue : 0,96 ha. <p>Zone envisagée permettant la réhabilitation et l'installation de structures légères et démontables.</p>  <p>Ue2 Aré1</p> <p>Echelle 1 : 1 450 50 m</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4.1 Présentation de votre projet

	<p>Le PADD affiche dans sa cartographie de synthèse l'enveloppe déjà utilisée par la zone d'activité de la Gagère.</p> <p>La carte ci-dessous montre en comparaison le projet de PLU avec le nouveau sous-zonage Aré1.</p> 
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	<p>Les 2 zones Ue (économie) couvrent au total 4 ha.</p> <p>La zone d'activités de la Gagère fait 2,3 ha de zone Ue, sans compte la partie située en Aré (réservoir de biodiversité car en Natura 2000) qui fait l'objet de la présente modification simplifiée 0,96 ha.</p> <p>A noter que 2600 m² libre au Sud, en future zone Aré1 sont identifiés en zone humide. Ils reçoivent une citerne de 500 m³ qui collecte les eaux de pluie et les eaux d'arrosage des productions permettent d'une part de diminuer les consommations d'eau potable et d'autre part, de diminuer les rejets de ces eaux d'arrosage et de les recycler.</p> <p>Il reste deux tènements libres, en discontinuité de l'entreprise horticole, coté Ouest (3650 m² environ), et une à l'entrée de la zone de 1070 m² (visible sur la photo aérienne précédente), donc un potentiel restant de 16 %.</p>
<p>S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT:</p> <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	<p>Le SCOT a identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un parc industriel stratégique - 20 zones d'activités à vocations mixte d'enjeu local dont 8 avec potentiel d'extension (23,3 ha au total), - 3 zones à vocation agroalimentaire - 2 zones d'activités commerciales (ZACOM) <p>Il reste dans la zone d'activités de la Gagère une parcelle de 1070 m² environ et un espace libre en morcellement de 3650 m² environ, soit 16 % (en discontinuité avec l'entreprise horticole, située en partie en zone Ue2 pour la partie de vente et sur la future zone Aré1 pour la partie production horticole).</p>
<p>Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?</p>	<p>Le projet permet de « régulariser » la situation de l'entreprise qui occupe déjà le site, remblayé sur une grande partie de l'emprise foncière (hors zone humide).</p> <p>L'objet de la modification simplifiée est de permettre l'installation d'un nouveau tunnel de 500 m et d'un abri pour le matériel, et dans un second temps, la réhabilitation de 3 tunnels pour en faire un seul grand facilitant le travail.</p> <p>La poursuite des restructurations des installations et des autres évolutions qu'envisage l'entreprise se fera dans le cadre du règlement du PLU modifié ici.</p> <p>Il consisterait aux aménagements en installations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> aménagement d'une 2nde citerne complétant la 1^{ère} installée en Aré, aménagement d'un parking autorisé en Nv, aménagement d'une plateforme et d'une citerne de récupération d'eau de pluie en A
<p>Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)</p>	
<p>La modification ne prévoit pas d'OAP</p>	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	
			Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?
Des espaces agricoles ?			<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p>Il s'agit d'une entreprise horticole en statut juridique de société Civile d'Exploitation Agricole déjà existante depuis 3 décennies dont le zonage du PLU en zone A est en adéquation avec son activité agricole.</p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>
Des espaces boisés ?			<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p> <p>non</p>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?			<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</i></p> <p>Il s'agit de zones A en zone de biodiversité Aré pour prendre en compte la zone Natura 2000 comme le demande le SCOT et pour laquelle le règlement actuel interdit toute installation agricole.</p> <p>Les photos aériennes montrent clairement la présence des tunnels dans cette zone Aré</p>
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		<p><i>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi. Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</i></p> <p>Notice d'incidences Natura 2000 contenue dans la notice explicative de la modification simplifiée, Fournie en pièce jointe</p>
Un parc naturel national ou régional ?		X	
Une réserve naturelle nationale ?		X	
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map	X		<p>ZNIEFF de type 2 : Ensemble fonctionnel du lac d'Aiguebelette et de ses annexes (290,32 ha).</p> <p>A noter que la zone Aré1 qui sera créée est en dehors du périmètre de la ZNIEFF de type 1 : lac d'Aiguebelette et marais riverains (152,57 ha)</p>
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?		X	

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>			
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>		X	
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p>https://www.eaurmc.fr/ https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</p>		X	
Complétez si nécessaire			

4.4 Continuités écologiques

			<p><i>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</i></p> <p>Les corridors biologiques du SCOT de l'Avant Pays Savoyards sont inclus dans le réservoir de Biodiversité du lac d'Aiguebelette comme le préconise les orientations du SCOT. (carte issu du rapport de présentation du PLU)</p>
<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	Non	
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>			<p>La cartographie du SRCE indique les réservoirs des rives du lac d'Aiguebelette que le SCOT et le PLU ont identifié, sans qu'un corridor d'importance ne soit indiqué.</p>

4.5 Paysage, patrimoine bâti

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Site classé ou projet de site classé ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		X	
<p>Site inscrit ou projet de site inscrit ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</p>		X	
<p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p>		X	
<p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p> <p>http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</p>		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i>
<p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p>		X	
Complétez si nécessaire			

4.6 Ressource en eau**Captages**

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?</p>		X	
<p>Autres captages prioritaires ?</p>		X	

Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales

<p>Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?</p>		X	
<p>Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ?</p> <p>http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</p>		X	
<p>Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?</p>		X	
Complétez si nécessaire			

4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php		X	
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&carte=		X	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.8 Risques et nuisances

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		X	<i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i>
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	
Nuisances ?		X	<i>Exemple : sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	
Complétez si nécessaire			

4.9 Air, énergie, climat

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i>
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ? Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

ANNEXE 1

Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier
Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

<p>Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple</p>	<p>Personnes ressources :</p> <p>Mairie de Saint Alban de Monbel</p> <p>257 rue François Cachoud, 73610 Saint Alban de Montbel 04 79 36 02 14</p> <p>Thomas Lefrancq urbanisme@stalbandemontbel.fr</p> <p>Bureau d'études :</p> <p>Claudine Bonilla, écologue urbaniste, c.bonilla@atelierbda.fr 06 70 13 74 32</p>
<p><i>Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel</i></p>	

4.9 Air, énergie, climat

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Le projet ne concerne ni directement ni indirectement les problématiques de climat, d'air et énergie. Pour information, une seule serre est chauffée avec une chaudière au granulé bois et un appoint au fioul en cas de panne			

5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	<input type="checkbox"/>
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<input type="checkbox"/>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	<input type="checkbox"/>

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : <i>S^r Alban de Pontbel</i> Lieu : <i>19/05/25</i>	NOM SIGNATURE <i>Le Maire, DUPERCHY René</i> 
------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------